



CLASSIQUES
GARNIER

PRINTZ (Antoine), « L'extension du domaine de la surveillance clinique. Sur les traces de la maladie mentale dans les espaces numériques », *Études digitales*, n° 12, 2021 – 2, *La surveillance comme performance d'écran*, p. 127-147

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-16001-4.p.0127](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-16001-4.p.0127)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINTZ (Antoine), « L'extension du domaine de la surveillance clinique. Sur les traces de la maladie mentale dans les espaces numériques »

RÉSUMÉ – Cet article explore les transformations de la surveillance clinique opérée par les proches dans le cadre psychiatrique. Un cas d'étude permet d'identifier les gestes et les captures qui soutiennent ces opérations dans les espaces numériques. On verra leur inscription dans des dynamiques relationnelles spécifiques, ainsi que les enjeux qu'ils soulèvent en termes de brouillage de la frontière entre le privé et le public, d'instrumentalisation des savoirs personnels et de participation des personnes.

MOTS-CLÉS – surveillance sociale, déviance, interaction médiatisée, communication électronique, maladie mentale, contrôle social

PRINTZ (Antoine), « Clinical surveillance on the internet. Clues and traces of mental illness in digital communications »

ABSTRACT – This article explores the transformations of clinical surveillance as carried out by family members in psychiatric settings. The operations of such surveillance in digital spaces are supported by the gestures and captures that are identified through a case study. Their inscription in specific relational dynamics will be observed, as well as the issues raised in terms of blurring the boundaries between private and public, instrumentalization of personal knowledge and people's participation.

KEYWORDS – social surveillance, deviance, mediated interaction, electronic communication, mental illness, social control

L'EXTENSION DU DOMAINE DE LA SURVEILLANCE CLINIQUE

Sur les traces de la maladie mentale dans les espaces numériques

Cet article constitue une étude exploratoire sur les transformations de la « surveillance clinique » opérée par les proches dans le cadre psychiatrique, dans un contexte de migration partielle des sociabilités vers des espaces numériques¹. Il s'agira d'explorer comment la conversion (partiellement) numérique des modes de sociabilité et de communication transforme la surveillance clinique, notamment les manières d'observer, d'inférer et de démontrer la vulnérabilité psychique des personnes, à travers des pratiques spécifiques de surveillance sociale et infra-institutionnelle. Cette étude est adossée à l'analyse d'un cas d'étude qui permettra, s'il est « bien choisi », de « jeter les bases d'une réflexion théorique² » sur les enjeux de régulation de la santé mentale, des pratiques de surveillance et des actions situées qui la constituent. Sur base de l'analyse des réactions à des conduites numériques jugées problématiques, les gestes qui réalisent la surveillance clinique dans les espaces numériques seront identifiés et examinés, et intégrés dans les formes larges de la régulation de la santé mentale.

1 Je tiens à remercier tout particulièrement pour leur lecture et leurs commentaires avisés : Ana Daniela Dresler, Tonya Tartour, Hadrien Bruaux, Nicolas Bocquet et Jacques Henno. Ce travail a bénéficié du soutien financier du Fonds de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS).

2 Voir : Carlo Ginzburg, « Réflexions sur une hypothèse vingt-cinq ans après », in Denis Thouard, *L'interprétation des indices : Enquête sur le paradigme indiciaire avec Carlo Ginzburg*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007.

DE LA DIFFICULTÉ À TROUVER UN JEUNE HOMME AMÉRINDIEN POUR TIR À LA FRONDE SUR INTERNET

Début juin 2017, les frères et sœurs de Jules Maassen³, Anderlechtois d'une cinquantaine d'années, adressent une requête d'hospitalisation psychiatrique contrainte au parquet de Bruxelles. Dans ce document de 6 pages, transmis par fax en milieu d'après-midi, les requérants expriment le récent « déclin » de l'état de santé de leur frère et le fait qu'« il présente les mêmes troubles de comportement que ceux qui avaient conduit à ses hospitalisations précédentes ». Ils écrivent « constater » une série de « troubles psychiques », perceptibles, notamment dans certaines de ses interactions et communications *en ligne* :

Notre frère Jules, tout en ayant une attitude d'un premier abord assez correcte, tient de plus en plus souvent des propos délirants et injurieux. À titre d'exemple, il a récemment mis un commentaire sur la page Facebook de son frère Édouard en l'invitant « à montrer son cul » (sic). Il a adressé un message tout à fait incohérent au secrétariat de la paroisse Saint-Paul à Woluwe-Saint-Pierre, au nom de ce même frère Édouard qui y est curé (voir annexe 1). D'autres frères, qu'il harcèle régulièrement afin de les inciter à participer à des manifestations *pro-life*, ont été plusieurs fois traités d'« avorteurs ».

Comme annoncé par les requérants (« voir annexe 1 »), une capture d'écran est jointe au document. Celle-ci concerne un courrier électronique transmis au secrétariat de la paroisse du chanoine Édouard Maassen, depuis l'adresse de son frère Jules, dont voici la retranscription :

----- Message transféré -----
De : Jules <jmaassen@hotmail.com>
Date : 21 mai 2017 à 21 : 06
Objet : Abbé Édouard Maassen
À : <eglisesaintpaul@gmail.com>

Annonce de l'Abbé Édouard Maassen :

³ Dans ce texte, l'ensemble des noms, prénoms et autres éléments d'identification des personnes ont été anonymisés. Sur les enjeux soulevés par la publication d'études de cas, on se référera à : Florence Weber, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », in *Genèses*, vol. 70, n° 1, 2008.

Je cherche un jeune homme Amérindien pour tir à la fronde, tir à l arc,
baignades, ...
Me contacter à mon domicile 24 avenue de la Couronne 1050, 24 Ixelles

En toute hypothèse, ce message a été transféré par son destinataire à la famille Maassen, considérant son caractère incongru, et, déjà peut-être, son caractère signifiant et révélateur de quelque chose. La réception de cette note est sans doute génératrice d'un certain trouble dans la famille Maassen, discuté et élaboré au fur et à mesure comme l'indice, parmi d'autres, d'une « nouvelle dégradation de [l'] état de santé [de Jules] ». Elle initie un travail d'enquête des frères et sœurs, qui découvrent, après contact avec « le Dr Julie Vande Putte qui a soigné dans le temps Jules » que celui-ci « n'a plus aucun suivi psychiatrique », et vient s'ajouter à d'autres faits et événements significatifs (« menaces verbales », « problèmes financiers »). En fin de compte, lorsque la requête est déposée auprès du parquet de Bruxelles, une capture de ce message est ajoutée au document, comme une preuve de sa « maladie psychique » et de la nécessité de « lui imposer le suivi médical adéquat [. . .], ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour protéger son patrimoine présent et futur ». La requête est conservée dans le dossier personnel de Jules Maassen au sein du service aliéné du parquet de Bruxelles, au milieu des procès-verbaux d'intervention, des rapports médicaux et des jugements de justice de paix, jusqu'à ce qu'un chercheur en sociologie tombe dessus. La signification du message échappe au fur et à mesure à son énonciateur, au gré du travail de contrôle social et de surveillance clinique, pour acquérir finalement un statut tout à fait différent, produit au sein de relations sociales plus ou moins formelles, mais dont Jules est exclu. En fonction des gestes et opérations des personnes qui l'entourent, son acte de communication initial est transformé en une trace numérique, utilisée comme preuve de sa maladie mentale. Par-là, des « significations intimes » et des actes de communication sont petit à petit transformés en une « situation officielle⁴ », insérée au sein de divers systèmes de référence (légal, médical, et finalement sociologique), accrochant des relations interpersonnelles et des communications électroniques à des cadres institutionnels de surveillance et de gestion des risques psychiatriques.

4 Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, trad. de l'anglais par Liliane et Claude Lainé, Les Éditions de Minuit, « Sens commun », 1968.

Cette étude exploratoire est basée sur l'analyse d'un corpus documentaire constitué au cours d'une recherche doctorale sur la familialisation des prises en charge médicosociales en Belgique. J'adosserai ma réflexion au cas de Jules Maassen, et des multiples requêtes d'hospitalisation contrainte déposées par ses proches. Il s'agira de voir comment peuvent être pensées les activités et communications électroniques dans le cadre de la surveillance opérée par les proches à partir d'un cadre d'analyse essentiellement inspiré de la « folie dans la place » du sociologue Erving Goffman⁵. Cela devrait permettre une redéfinition, sur un plan théorique exploratoire, des contours et enjeux pragmatiques de la surveillance clinique dans les espaces numériques telle qu'elle est opérée par les proches dans leur rôle de relais institutionnel. Pour ce faire, je concentre essentiellement notre réflexion sur la pratique de la capture d'écran, considérée comme manière d'enregistrer et de diffuser des traces des activités et des communications jugées problématiques par certains membres de leur « audience connectée⁶ » (*networked audience*). Je montre les dynamiques relationnelles de collusion entre les proches et les agences, au sein desquelles se déploie la surveillance clinique, fondée en particulier sur la mise en commun d'informations et de manières spécifiques de leur donner sens. Enfin, j'évalue les enjeux liés à la préservation de l'intimité et au traçage de la ligne de séparation entre privé et public, que les logiques de capture et les pratiques qui en procèdent posent nécessairement.

SOCIALISATION DU REGARD CLINIQUE ET DÉBORDEMENT NUMÉRIQUE

Au cours des dernières décennies, le « milieu de vie », la « communauté » et l'« environnement familial » sont devenus des références cruciales dans

5 J'utilise la traduction française d'Alain Kihm de « The Insanity of Place », publiée en annexe du second tome de *La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Éditions de Minuit. Erving Goffman, « The Insanity of Place », in *Psychiatry*, vol. 32, n° 4, 1989; Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. II, *Les Relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

6 Alice Marwick et danah boyd, « I Tweet Honestly, I Tweet Passionately : Twitter Users, Context Collapse, and the Imagined Audience », in *New Media & Society*, vol. 13, n° 1, 2011.

l'organisation des politiques de santé mentale et de prise en charge psychiatrique. À la faveur de ce processus historique de désinstitutionnalisation, les manières de prendre en charge la maladie mentale, leurs conditions concrètes et leur économie morale se transforment radicalement : la politique de maintien à domicile des personnes atteintes de troubles psychiatriques prévaut dorénavant.

Dans le cadre de notre problématique, la désinstitutionnalisation peut être ramenée, sous sa « formule la plus simple », au fait que « le diagnostic, le traitement et la réinsertion de ceux qui, dans une population donnée, présentent des troubles mentaux graves peuvent et doivent être le fait de cette population elle-même » ; elle consiste en ce sens en une « socialisation du regard clinique⁷ ». Celle-ci participe d'un déport partiel de la charge de la surveillance clinique, depuis les intervenants professionnels vers les proches et membres du milieu de vie du malade. Le maintien des malades dans la communauté repose sur la capacité des personnes à en identifier les impasses et les accrocs. De ce point de vue, les proches sont, pour partie, les « intermédiaires » (*gatekeepers*) de l'accès aux systèmes formels de soin, en raison de leurs capacités d'accès à certaines informations cliniques, qu'ils peuvent récolter puis transmettre aux agences officielles compétentes⁸. Par leur activité de signalement, telle que déployée dans la requête d'hospitalisation contrainte, les membres de l'entourage du malade deviennent en ce sens l'une des pièces maîtresses de l'appareil institutionnel de surveillance clinique⁹.

Par surveillance clinique, on désignera cette classe de perceptions et d'actions qui résultent en une production de jugements d'évaluation concernant l'état de santé d'une personne, et sont articulées aux systèmes de gestion des risques psychiatriques. Autrement dit, la surveillance clinique désigne l'ensemble des actes visant le contrôle (de l'état de santé) d'une personne, qu'ils soient le fait d'acteurs privés ou d'intervenants professionnels, accomplis dans des contextes informels ou au sein de

7 Isaac Joseph, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aiguës, Éditions de l'Aube, 1998, p. 159.

8 Kirsty Keywood, « Gatekeepers, proxies, advocates ? The evolving role of carers under mental health and mental incapacity law reforms », in *Journal of Social Welfare and Family Law*, vol. 25, n° 1, 2003.

9 Antoine Printz, « La familialisation de l'accompagnement et du soin en matière psychiatrique en Belgique : les proches aidants et la requête d'hospitalisation contrainte » [en ligne], in *Louvain Papers on Democracy & Society*, n°83, 2023 (<https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-cridis/WP-Printz%2001-2023.pdf>, consulté le 25 mai 2023).

dispositifs dédiés. Les proches des personnes réputées malades mentales y participent en ce sens, dans les conditions sociologiques décrites, puisqu'ils produisent une série de « savoirs de surveillance¹⁰ » (*surveillance knowledge*), qu'ils communiquent aux agences lors d'opérations de signalement. Par là, ils contribuent à « le situer dans une niche ou une catégorie particulière de propension au risque¹¹ », et à montrer les accroc ou les périls du maintien de la personne réputée malade dans son environnement. Les proches acquièrent dès lors un rôle d'« agents de gestion du risque¹² » dans ce contexte de réinscription croissante des soins mentaux dans la communauté.

La surveillance clinique semble s'appliquer particulièrement aux activités et communications électroniques qui relèvent, au premier abord du moins, « du visible et du lisible sur l'écran¹³ ». Les terrains d'expression que constituent les espaces numériques, notamment les réseaux sociaux¹⁴, sont investis par le regard clinique des proches, qui se saisit de l'ensemble des signes visibles de l'activité numérique déviante. Dans certains cas, ce type d'activités numériques peut être saisi à partir d'une attention particulière et de schèmes de problématisation clinique, de collecte et d'enregistrement des données au travers de performances de capture d'écran et de leur diffusion¹⁵.

10 David Lyon, « Surveillance, Power and Everyday Life », in Phillip Kalantzis-Cope et Karim Gherab-Martín, *Emerging Digital Spaces in Contemporary Society : Properties of Technology*, London, Palgrave Macmillan UK, p. 108.

11 *Ibid.* Notre trad. : « *to locate him or her in a particular niche or category of risk proneness* ».

12 Nicolas Sallée, Emmanuelle Bernheim, Guillaume Ouellet et *al.*, « Au tribunal des risques. Contrôle, autocontrôle et tensions juridiques à la Commission d'examen des troubles mentaux (Québec, Canada) », in *Droit et société*, vol. 2, n° 111, 2022.

13 Sami Zlitni et Béatrice Galinon-Melenec, « L'Homme-trace, producteur de traces numériques », in Sami Zlitni et Béatrice Galinon-Melenec, *Traces numériques. De la production à l'interprétation*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 8.

14 Adam N. Joinson, « Looking at, looking up or keeping up with people ? : motives and use of Facebook », in *Proceeding of the twenty-sixth annual CHI conference on Human factors in computing systems – CHI « 08*, Firenze, ACM Press, 2008 ; Robert S. Tokunaga, « Social networking site or social surveillance site ? Understanding the use of interpersonal electronic surveillance in romantic relationships », in *Computers in Human Behavior*, vol. 27, n° 2, 2011.

15 Il serait certes possible de complexifier le modèle en intégrant la dimension de « réciprocité » de la « surveillance sociale » qui fait que chaque acteur se sait à la fois dans une position de surveillant et de surveillé. Néanmoins, dans le cas de la surveillance clinique, conçue du point de vue pragmatique comme un ensemble de performances situées d'observation articulées à des dispositifs de gestion des risques psychiatriques, il

LA SURVEILLANCE CLINIQUE À PARTIR DES TRACES DES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

La surveillance clinique dans les espaces numériques s'articule à des « traces », c'est-à-dire des signes persistants de l'activité et de la communication électroniques, après que celles-ci se sont déroulées. Il convient de préciser ce qui est entendu ici par « trace », la notion étant polysémique et ayant, en outre, une signification particulière dans le champ numérique. La trace est envisagée à partir du cadre d'analyse de l'interaction et de la communication intentionnelle, sans prendre en compte ici l'idée qu'elle peut être « automatiquement produite à l'occasion d'un calcul, d'un codage ou d'une connexion, le plus souvent sans que le sujet en soit conscient¹⁶ ». En effet, l'extraction des données et leur constitution en trace sont, dans le cadre de notre problématique, toujours liées au travail volontaire d'enregistrement et de diffusion de contenus intentionnellement communiqués par les personnes. Il ne s'agit donc pas de traces telles qu'elles pourraient être conçues comme stockées, dupliquées et enregistrées sur des serveurs, mais d'une trace dans une acception plus ancienne, celle qui est au cœur du travail de l'historien¹⁷.

Dans cette acception, la notion a souvent été développée dans la littérature à partir de l'analogie à l'empreinte animale. Carlo Ginzburg proposait, en ce sens, la conjecture historique séduisante qui « attribuait aux chasseurs l'origine de la narration, qui serait ainsi née comme description de la séquence des traces laissées par un animal¹⁸ ». Dans son commentaire du texte de Ginzburg, Italo Calvino soulignait que cet « intérêt cognitif » particulier s'appuie « sur une forme mentale liée dans son essence même

semble que la surveillance opérée par les personnes malades ne soit pas réellement prise en compte, voir même qu'elle puisse constituer une « preuve » supplémentaire de déviance. Sur ce modèle, on se référera à : Alice Marwick, « The Public Domain : Surveillance in Everyday Life », in *Surveillance & Society*, vol. 9, n° 4, 2012.

16 Louise Merzeau, « Du signe à la trace. L'information sur mesure », in *Hermès, La Revue*, vol. 53, n° 1, 2009, p. 24.

17 Pour discussion sur cette notion appliquée dans le contexte numérique : Jacques Henno. *Construire notre éternité ? : pourquoi laisser des traces numériques ?*, thèse, Université Rennes 2, 2021.

18 Carlo Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Lagrasse, Verdier, 2010, p. 354.

à la vènerie¹⁹ ». Cette analogie, également faite par Goffman²⁰, permet à Calvino, considérant le rapport particulier qu'entretennent chasseurs et chassés, de lier la « poursuite de la singularité qui se manifeste à travers des signes à déchiffrer » à la question du « pouvoir qui cherche à instaurer un contrôle étendu sur les individus », mais surtout à celle « des situations où le regard qui nous observe est moins institutionnalisé²¹ ».

Une question se pose alors : d'où proviennent ces traces qui constituent le support de la surveillance clinique dans les espaces numériques ? Il semble qu'elles sont essentiellement produites par les personnes qui assurent la surveillance, à des fins de communication, notamment à travers des performances de capture d'écran. Celles-ci résultent en une production de « traces de traces²² », lisibles et communicables en dehors des cercles d'occurrence de l'évènement ou de la conduite. Comme la photographie, la capture d'écran appartient au régime de l'attestation. Elle est un procédé de reproduction réputé fidèle et impartial, dont l'essence même réside dans son opérationnalité : elle « [ratifie] ce qu'elle représente²³ ». En ce sens, la capture produit bien des traces, au sens donné ici à la notion, puisqu'elle génère des objets qui « représentent une réalité qui n'est pas directement accessible²⁴ ». À partir de communications et de conduites médiatisées, qui prennent sens dans des « contextes et [d]es relations locales et particulières²⁵ », prolongeant la pratique

19 Italo Calvino, « L'oreille, le chasseur, le potin », in *Critique*, vol. 6-7, n° 769-770, p. 536. On renverra également à : Umberto Eco, « Cornes, Sabots, Talons. Quelques hypothèses sur trois types d'abduction », in Umberto Eco et Thomas Albert Sebeok, *Le signe des trois : Dupin, Holmes, Peirce*, trad. de l'américain par Huys Viviane, Denis Vernant, Rémi Clot-Goudard et al., Liège, Presses universitaires de Liège, « Clinamen », 2015.

20 Le sociologue prend l'exemple de l'information que les chasseurs « reçoivent de la trace de l'animal à présent distant » pour exemplifier la transmission désincarnée (*disembodied*) de messages. Erving Goffman, *Behavior in Public Places. Notes on the social organization of gatherings*, Glencoe, The Free Press of Glencoe, 1963, p. 14. Notre trad. : « *the ones hunters receive from the spoor of a now distant animal* ».

21 Italo Calvino, « L'oreille, le chasseur, le potin », in *Critique*, op. cit., p. 538-539.

22 Béatrice Galinon-Mélénec, « Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969 », in Béatrice Galinon-Mélénec, *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

23 Roland Barthes, *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, « Cahiers du cinéma », 1980, p. 133.

24 Dorothy E. Smith, « The Social Construction of Documentary Reality », in *Sociological Inquiry*, vol. 44, n° 4, 1974, p. 257. Notre trad. : « *stand in for an actuality which is not directly accessible* ».

25 Dorothy E. Smith, *Texts, facts, and femininity : Exploring the relations of ruling*, London/New York, Routledge, 1990, p. 2. Notre trad. : « *local and particular settings and relationship* ».

photographique, la capture produit un objet factuel et fixe, la trace d'un événement numérique. À ce titre, elle est largement partageable et diffusable, peut être mise sous des regards multiples. De ce fait, elle est un outil de transmission d'informations de surveillance, permettant de *traquer* les manifestations de la folie numérique.

OSTRACISATION DU SURVEILLÉ, COORDINATION DES SURVEILLANTS

L'analogie à la chasse peut sembler problématique du point de vue des motivations particulières qu'elle met en jeu : les intérêts du chasseur et du chassé sont par définition divergents. Dans le cas de la maladie mentale, cette affirmation est plus malaisée. Les motivations familiales à s'engager dans un travail de surveillance correspondent certes à la nécessité de « connaître le prochain mouvement du malade afin de le défaire²⁶ », mais peuvent être également décrites en termes de « souci²⁷ ». Pourtant, ceci ayant été souligné, certaines ressemblances subsistent et invitent à persévérer sur cette piste.

L'activité de la surveillance clinique, comme celle de la chasse, repose sur une répartition dichotomique des rôles : d'un côté chasseur ou surveillant, de l'autre chassé ou surveillé. Cette partition des environnements sociaux au sein desquels les pratiques de surveillance se déploient a une conséquence majeure dans la distribution des capacités agentives et du pouvoir entre les membres. On retrouve évidemment ici les conceptions foucaaldiennes de la surveillance ou du pouvoir psychiatrique²⁸, mais aussi, peut-être plus étonnamment, une notion centrale mise en avant par Goffman dans « la folie dans la place » : celle de la « collusion ». Par là, le sociologue entend rendre compte d'une dynamique relationnelle, celle de la coalition entre les personnes affectées par les manifestations

26 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 352.

27 Robert M. Emerson, *Everyday Troubles – The MicroPolitics of Interpersonal Conflict*, Chicago, University of Chicago Press, 2015.

28 Voir : Michel Foucault, « Le pouvoir psychiatrique », in Michel Foucault, *Dits et écrits*, t. I, 1954-1975, Paris, Gallimard, 2001 ; Michel Foucault, *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 2009.

de la maladie, en vue d'opérer un « contrôle particulier : celui de la définition de la situation²⁹ ». En d'autres termes, autour du malade, les proches et certains professionnels s'« alignent³⁰ », et organisent leurs pratiques, plus ou moins coordonnées³¹, de surveillance, orientée vers le contrôle de son état, afin d'en prévenir les effets délétères. Cet « accord de collaboration³² » implicite entre intimes du malade et agences officielles de gestion des risques psychiatriques peut être décrit à partir de l'idée d'une participation des premiers à l'« agencement de surveillance³³ » clinique.

Comment cela se passe-t-il en pratique ? On peut sans doute revenir à notre cas d'étude pour montrer la constitution progressive d'une « faction familiale³⁴ » en réaction aux débordements numériques de Jules Maassen. L'activité numérique de ce dernier est en effet proprement débordante, c'est-à-dire qu'elle correspond à la tendance de certains troubles, identifiée par Goffman, d'expansion progressive vers des cercles sociaux toujours plus larges et extérieurs, épuisant peu à peu les ressources matérielles et émotionnelles de son milieu d'émergence directe (le domicile, la sphère familiale restreinte). Bien qu'il envisage la possibilité d'un débordement téléphonique³⁵, le sociologue situait principalement ce processus dans des conditions sociales marquées par la coprésence physique. Néanmoins, la numérisation des supports de sociabilité et des moyens de communication offre un nouveau terrain à ces dynamiques de débordement, ainsi que de nouvelles opportunités d'exercice de la surveillance clinique.

À partir du corpus documentaire constitué, il est possible de retracer les modalités de constitution de ce réseau collusoire, consacré à la

29 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 352.

30 Isaac Joseph, « La relation de service et la gestion des urgences psychiatriques », in *Les Annales de la recherche urbaine*, vol. 73, n° 1, 1996.

31 Une fois encore à partir de l'analogie de la chasse, Dorothy Smith montre comment la focalisation commune sur un objet constitué en point d'attention a des effets de coordination de l'activité collective. Dorothy E. Smith, « The Social Construction of Documentary Reality », in *Sociological Inquiry*, vol. 44, n° 4, 1974.

32 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 316.

33 Kevin D. Haggerty et Richard V. Ericson, « The surveillant assemblage », in *The British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 4, 2000.

34 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 358.

35 Pour une reprise intéressante du cadre goffmanien pour l'analyse des interactions téléphoniques, voir notamment : Ruth Rettie, « Mobile Phone Communication : Extending Goffman to Mediated Interaction », in *Sociology*, vol. 43, n° 3, 2009.

connexion des informations de surveillance récoltées à propos de Jules Maassen. Celle-ci coïncide avec la transition de formes « non-stratégiques », c'est-à-dire centrées sur des informations passives, subies ou reçues, vers des formes plus « stratégiques³⁶ » de surveillance, c'est-à-dire dirigées consciemment et insérées dans des processus de mise en commun des savoirs de surveillance. En effet, les premiers éléments d'information récoltés sur les activités numériques de Jules Maassen sont tout d'abord reçus passivement, comme lors du transfert initial du message concernant l'« Amérindien pour du tir à la fronde ». Les premiers signes sont perçus sans véritable intention de les chercher, comme l'odeur de la fumée qui indiquerait la présence potentielle d'un feu³⁷. Des membres de la famille sont exposés à des communications écrites étranges, incongrues ou tout à fait menaçantes en provenance de Jules. Leur attention activée, elles les enregistrent et les transfèrent à d'autres membres de l'entourage de Jules Maassen, s'enquérant auprès des autres de son état et de ses évolutions. Dès ce moment, la dynamique de collusion s'engage à travers ces « diverses connexions » qui s'établissent entre cette « multitude d'éléments surveillants³⁸ ». Ces opérations de surveillance reposent sur la capacité des personnes à communiquer sur ce qui se joue, en excluant la personne malade, afin de produire et de se transmettre des informations cliniquement utiles : l'audience connectée se constitue progressivement en un réseau collusoire qui assure une surveillance moins centralisée, basée sur la multiplication des points de vue et des postes de surveillance³⁹.

Peu à peu, une surveillance plus « stratégique » se met en place, impliquant une activité consciente et coopérative de récolte d'informations sur les activités de Jules, en vue de contrôler son état de santé mentale.

36 Gary T. Marx, « Surveillance Studies », in James D. Wright, *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Oxford, Elsevier, 2015.

37 *Ibid.*, p. 735. Voir aussi : Umberto Eco, *Reconnaître le faux. Dire le faux, mentir, falsifier*, trad. de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 2022.

38 Florent Castagnino, « Critique des surveillances studies. Éléments pour une sociologie de la surveillance », in *Déviance et Société*, vol. 42, n° 1, 2018.

39 Bien que les pratiques de surveillance ici évoquées divergent du point de vue des motivations en jeu, du types de liens interpersonnels engagés et du rapport à la légalité, il pourrait être intéressant de les penser à l'aune du modèle du vigilantisme numérique, construit autour des notions de signalement, d'enquête et de traque. Voir à ce sujet : Benjamin Loveluck, « Le vigilantisme numérique, entre dénonciation et sanction. Auto-justice en ligne et agencements de la visibilité », in *Politix*, vol. 115, n° 3, 2016.

Carole Maassen, sa sœur, joue un rôle déterminant dans la coordination des activités de surveillance et l'échange des communications collusoires, notamment en raison de ses contacts avec des agences officielles. Prenant la mesure du trouble et de son débordement, elle-même exposée à une série de messages de la part de son frère, elle contacte l'inspecteur Verhaegen de la zone de police à midi afin de lui faire part des « inquiétudes [de la fratrie] concernant [leur] frère ». Ce dernier lui répond qu'en raison de l'absence d'infraction pénale, « les services de police sont incompetents en la matière ». Il conseille néanmoins, puisque Carole Maassen fait mention « de menaces, d'images », d'« imprimer cela » et de se « rendre auprès d'un service de police [...] afin de déposer plainte » ou « d'envoyer un courrier auprès du procureur du Roi de Bruxelles ». Les requêtes au parquet sont généralement traitées par mail, ce dont Carole semble d'ailleurs plus au courant que l'agent sollicité, elle lui répond donc qu'elle va « demander que tous les membres de la famille qui ont reçu des emails et des messages » les lui communiquent afin de « faire parvenir [au Procureur du Roi de Bruxelles] le dossier comportant les images et les textes répréhensibles ».

Au début de l'année 2020, elle adresse un message commun à un ensemble de personnes potentiellement affectées, ou spectatrices, des manifestations numériques de la maladie mentale de son frère. Elle enjoint ces dernières à lui communiquer tout élément pertinent afin de « saisir le Procureur du Roi de Bruxelles » à travers un mot d'ordre simple et explicite : « aidez-nous à faire soigner notre frère Jules Maassen ». Un des messages disponibles, adressé à l'avocat responsable de l'administration des biens de Jules, permet de se faire une idée de la nature des traces recherchées : Carole y demande à l'administrateur de lui adresser d'éventuels « messages ou images malveillants » reçus. De multiples traces sont donc reçues dans cette seconde séquence, envoyées de manière moins spontanée, mais montrant une certaine structuration ou organisation du réseau. On retrouve alors la configuration typique du réseau collusoire selon Goffman :

La famille se met à resserrer ainsi qu'à étendre son réseau collusoire. Elle enregistre certains appels téléphoniques du malade, ouvre et lit certaines de ses lettres. Elle recueille secrètement ses déclarations et en dévoile les incongruités. Elle fait part de son expérience du malade à un cercle toujours plus large, afin d'extraire et de confirmer les régularités de l'inconvenance⁴⁰.

40 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 352.

Son appel est un succès, puisqu'elle reçoit de multiples réponses de personnes lui envoyant des captures d'écran, lui transférant des mails ou lui faisant des rapports de communications en provenance de Jules. Ces différents éléments sont accompagnés d'éléments de contextualisation, ainsi que de message réaffirmant les objectifs de ce travail de surveillance : « espérons que le médecin arrivera à le voir... sous son vrai jour », « je désire partager [mes sérieux doutes sur sa santé mentale] afin qu'il puisse être aidé de la meilleure manière » ou encore « nous espérons qu'il pourra retrouver à [hôpital psychiatrique bruxellois] un peu de sérénité pour affronter la réalité ». Ceux-ci sont compilés par Carole Maassen dans le dossier de requête, on peut néanmoins considérer qu'ils ont également servi, dans le décours de la séquence de débordement à tracer les activités de Jules, sans le lui dire, à mesurer l'ampleur des manifestations de sa maladie et *in fine* à considérer l'urgence d'une intervention tierce.

SAVOIRS DE SURVEILLANCE, CONSCIENCE RELATIONNELLE ET SAVOIRS PERSONNELS

Comme le souligne Goffman, « les symptômes dits mentaux sont faits de la substance même de l'obligation sociale⁴¹ ». De ce fait, le contrôle de l'état des personnes semble difficilement automatisable, dans des formes de détection automatique des comportements anormaux. Le malade mental est perçu comme tel parce qu'il ne « tient pas [la] place » qui lui est attribuée, parce qu'il « ne se contient pas dans les sphères et territoires qui lui sont alloués », parce qu'il « dépasse⁴² » et transgresse les règles normales de l'activité en cours, et les attentes qui y sont associées. Or, cet état de *fait* n'est perceptible qu'à partir d'une certaine connaissance de la situation, sur la personne et les relations qu'elle entretient. En ce sens, le support de la surveillance clinique est souvent d'abord celui d'une « conscience relationnelle⁴³ », faite d'une

41 *Ibid.*, p. 358.

42 *Ibid.*, p. 360.

43 Robert M. Emerson, « Responding to Roommate Troubles : Reconsidering Informal Dyadic Control », in *Law & Society Review*, vol. 42, n° 3, 2008.

connaissance fine d'une relation particulière, de son histoire et de ses qualités, pratiques et caractéristiques distinctives.

Ce sont des « connaissances personnelles⁴⁴ » qui nourrissent, pour l'essentiel, le travail surveillanciel des proches, c'est-à-dire des savoirs basés sur le partage de repères familiaux, d'une intimité relationnelle et biographique, qui permettent d'identifier des transgressions de place qui fondent le diagnostic psychiatrique, et la légitimité de l'alerte⁴⁵. L'interconnaissance forte et le partage de relations de familiarité constituent de ce fait un poste légitime d'observation clinique, montrant l'inanité des prétentions au repérage automatique et à l'alerte basée sur des données de grande échelle. La surveillance clinique s'opère avant tout dans l'épaisseur relationnelle des situations, à partir de connaissances personnelles et biographiques qui permettent l'identification d'une rupture dans le cours attendu des choses dans leur contexte. En ce sens, la dixième annexe jointe à la requête de Carole Maassen est une capture d'un mail daté de début mai 2018, en provenance de Géraldine Maassen, cousine de Jules, et adressé à certains membres de la fratrie.

De : Gé mas <gérmassen@yahoo.fr>

Date : 11 mai 2018 à 15 : 26

Objet : Jules

À : Carole <Carolemassen@gmail.com>, Édouard <Edouardmsn@gmail.com>

Salut les cousins,

Est-ce possible que Jules envoie des virus par mail ? je vois que ne vois pas très bien de quoi il pourrait s'agir d'autre

J'ai commis l'erreur de répondre à un de ses mails... j'ai donc eu droit à ses injures et menaces d'enquête policière (puisque nous sommes tous coupables de la mort de Jacques et Guilaïne)

Je lui ai répondu que tant qu'il ne se faisait pas soigner, il ne devait pas mettre les pieds chez moi et j'arrête là

J'espère que vous allez parvenir à un résultat :-(

Bizz,

Géraldine

44 Lyn H. Lofland, *A World of Strangers : Order and Action in Urban Public Space*, Prospect Heights, Waveland Pr Inc, 1985.

45 J'ai essayé de montrer les enjeux du signalement dans des contextes radicalement différents, marqués par une faible interconnaissance, voire une forte indifférence, entre les membres pour des troubles ayant lieu dans l'espace public dans : Antoine Printz, « Psychiatrie hors les murs et signalement des citoyens », in *Les Politiques Sociales*, n° 1-2, 2021.

----- Message transféré -----

De : Jules <jmassen@hotmail.com>

À : <gérmassen@yahoo.fr>

Envoyé : dimanche 6 mai 2018 à 23:33:56 UTC+2

Objet : Fwd : TR : Open Invoices

P.I. Bàt

Jules Maassen

Carole Maassen a légendé « Ma cousine Géraldine Maassen (épouse Peeters) se plaint de l'envoi de virus informatique ». Il est intéressant de voir là tout le travail d'interprétation que requiert ce type de séquence, et les opérations qui viennent donner sens à cette trace numérique. Jules Maassen, le 6 mai, envoie un mail à sa cousine, ainsi qu'à un agent de police dont la capture est également jointe à la requête. L'objet du mail est « *Open Invoices* », référant donc *a priori* à des factures non honorées, mais déjà, sa destinataire offre une clé de lecture particulière de l'objet qu'elle transfère, supposant un geste malveillant et induisant une interprétation pathologique. Cette interprétation n'est possible qu'en raison de connaissances personnelles et relationnelles, en tant que personnes qui ne sont pas étrangères l'une à l'autre et qui s'appréhendent dès lors en-dehors de connaissances catégorielles (statuts, rôles, etc.). C'est parce qu'elle connaît son cousin, et la nature de la relation qu'elle entretient avec lui que Géraldine Maassen suppose l'envoi d'un virus ; une chose qu'elle n'a *a priori* pas vérifiée.

Cette importance de la conscience relationnelle est d'autant plus marquée dans les interactions numériques, dont les cadres de contrainte et de validité sont plus souples et plus lâches. Certaines formes d'échange et de conduite sur Internet sont en effet caractérisées par les doubles attitudes (ironie, sarcasme, *trolling*, etc.). La nécessité de prise en compte du contexte s'en trouve accrue, et ne peut être assurée qu'à partir d'une compréhension fine de ce qui se joue, soutenue par des connaissances personnelles qui en constituent l'arrière-fond signifiant. De même que l'empreinte qui indique le passage d'un animal prend sens, et marque, sur une surface matérielle, la conduite problématique prend sens sur une surface relationnelle.

En ce sens, prenons l'exemple d'un envoi d'images par Jules à son frère Édouard, dont ce dernier a transmis des captures sur la boucle mail constituée par sa sœur, qui implique la fratrie ainsi

que quelques intervenants extérieurs (un avocat, l'administrateur de Jules). Il écrit « voici quelques messages reçus récemment de Jules par Messenger. Ils témoignent de la détresse dans laquelle il se trouve et de la violence qui l'habite ». La première de ces pièces est un montage reprenant une photographie d'un homme de dos, tenant un fusil d'assaut dans sa main droite. Dans le coin inférieur droit, des munitions ont été ajoutées. Sur la crosse de l'arme, il a été ajouté la mention « tout en camion ». L'image est légendée « frère Cyril de l'abbaye d'Orval » dans une typographie très ronde, adjointe d'un émoji « signe de la main ». Celle-ci a également été envoyée par la nièce de Jules Maassen, la fille de Carole Maassen, Marion Luthers. Ces captures ont été légendées par Carole Maassen : « images reçues sur Facebook par Marion Luthers et par Édouard Maassen le WE du 25 janvier ».

La trace diffusée n'est pas intrinsèquement signifiante. En soi, l'envoi d'un photomontage représentant des armes ou un émoji « chat souriant avec des yeux de cœur », même attaché à un message plutôt insultant, pourrait trouver certains contextes qui n'en feraient pas un symptôme psychopathologique. Les dimensions d'indice et de preuve des traces produites requièrent à la fois une mise en contexte et une mise en série. La mise en contexte relève de l'ensemble des annotations qui permettent une appréhension du caractère symptomatique de la communication visée. Les traces capturées ne sont pas intrinsèquement des signes psychopathologiques : le photomontage, bien qu'étrange, n'est pas en soi un indice de maladie mentale, de même que le calembour, ou l'insulte. En ce sens, le travail de contextualisation relationnelle opère comme une série d'instructions d'interprétation des éléments observables et permet de conférer une signification utile dans le cadre de la surveillance clinique. La mise en série vient soutenir ce travail de mise en forme : par la répétition émerge une certaine cohérence qui englobe l'ensemble des signes disparates. En ce sens, comme le notent Denis Bertrand et Verónica Estay Stange dans leur travail sur les propriétés déictiques du sensible dans l'art abstrait, les reprises et répétitions permettent de faire émerger la structure (ici, psychopathologique) par effet d'itération mais aussi d'accentuation : « une occurrence qui se répète n'est jamais tout à fait *la même* : du seul fait de cette itération, elle produit une augmentation de l'intensité, et par-là de la tension au sein du parcours

perceptif⁴⁶ ». La mise en série des différentes traces récoltées permet en ce sens le renforcement de la signification attribuée⁴⁷.

OBJECTIVATION ET DIFFUSION DE FRAGMENTS D'INTIMITÉ

Si dans la scène de chasse, les traces ne sont visibles, et donc lisibles, qu'aux personnes à proximité directe de l'empreinte physique, il n'en va pas de même dans les cas de surveillance clinique dans des arènes numériques. Certaines dimensions structurelles de la communication médiatisée doivent être soulignées, car elles transforment sous tous les rapports les conditions de la surveillance. Il s'agit dans un premier temps de considérer la possibilité d'enregistrement de ce type d'activités, qui transforment les conditions de la surveillance, du point de vue de l'ampleur du réseau collusoire, par la possibilité de diffusion auprès d'une audience pour ainsi dire infinie, ainsi que les conditions d'appel à un tiers officiel et d'administration de la preuve dans sa justification. Ici, il s'agit avant tout de cerner la spécificité des traces des conduites de la personne malade lorsqu'elles se déroulent sur Internet, dans l'articulation entre les dynamiques de débordement des manifestations du trouble et la spécificité de la sociabilité numérique telle que soutenue par des dispositifs techniques qui permettent l'enregistrement, l'archivage et

46 Denis Bertrand et Verónica Estay Stange, « Les propriétés déictiques du sensible », in Amir Biglari et Marion Colas-Blaise, *Les Déictiques à l'épreuve des discours et des pratiques*, Paris, Classiques Garnier, p. 78. On consultera également sur cette question : Umberto Eco, *Vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009. Pour une illustration sociologique des opérations de construction narrative et de production de jugement à partir de diverses pièces et documents, dotés de « force » différente, on se référera à l'exposé du cas des « étranges bruits de Mme Riwanathan » dans : Jean-Marc Weller, « Les appuis matériels du raisonnement juridique : décider avec des papiers » in Julie Colemans et Baudouin Dupret, *Ethnographies du raisonnement juridique*, Paris, LGDJ, 2021.

47 Sur les questions relatives à la possibilité d'une approche sociologique « positive » de la signification et des pratiques interprétatives, on se référera à l'article de Tony Hak qui propose notamment une analyse, particulièrement intéressante dans le cadre de notre étude, du discours psychiatrique comme ensemble de règles de transformation de faits bruts. Voir : Tony Hak, « Developing a Text-Sociological Analysis », in *Semiotica*, vol. 75, n° 1/2, 1989.

la diffusion auprès d'une audience plus large que celle qui était initialement visée par l'énonciateur.

La production de trace numérique, au sens que je lui ai donné, résulte en une constitution de l'activité en un objet fixe et visible, support premier des pratiques de surveillance. En ce sens, elle est comparable aux pratiques de photographie, puisqu'elle génère une image fixe, capturée d'un monde caractérisée par le flux⁴⁸, mais n'est pas soumise aux mêmes contraintes interactionnelles. En effet, la capture d'écran permet l'enregistrement dissimulé des conduites et activités déviantes, ce que permet peut-être plus à peine la photographie dans des conditions de coprésence physique. La capture repose sur un accord de communication, celui qu'elle montre de manière « irrécusable » qu'un « évènement donné s'est bien produit », « que quelque chose d'identique à ce que la photo montre existe, ou a existé, réellement⁴⁹ ». Or, ce qu'elle permet de montrer doit être évalué en détail. Elle permet de transformer des mouvements subjectifs en réalité objective, dans le sens où ils sont intégrés à un support objectif, celui de l'image, qui « bloque dans l'esprit toute réflexion, empêche même le soupçon d'une fraude [...] impose immédiatement et totalement sa vérité⁵⁰ ». La capture d'écran, par sa possibilité d'enregistrement et de diffusion, autorise à soustraire des significations intimes et mouvantes au domaine privé pour les constituer en trace factuelle et fixe de *quelque chose*, en l'espèce, d'une maladie mentale ou d'une décompensation psychiatrique.

L'activité et la communication médiatisée sont en ce sens, par essence, soustraites au « domaine réservé de la conversation », c'est-à-dire au « droit qu'à un groupe d'individus qui se parlent de protéger leur cercle contre l'intrusion et l'indiscrétion d'autrui⁵¹ ». Les lignes classiques de démarcation entre ce qui relève du privé et du public, de l'évanescence et du permanent, de l'intime et du diffusable, sont complètement rebattues par les usages numériques. Prenant l'exemple du scandale du Watergate, Joshua Meyrowitz note en ce sens :

48 Christelle Proulx, « Screen Capture in Digital Art and Literature : Interrogating Photographic, Interface, and Situatedness Effects » [en ligne], in *Electronic Book Review*, 2020 (<https://electronicbookreview.com/essay/screen-capture-in-digital-art-and-literature-interrogating-photographic-interface-and-situatedness-effects/>, consulté le 25 mai 2023).

49 Susan Sontag, *Sur la photographie*, trad. de l'anglais par Jules Blanchard, Paris, Christian Bourgois, « Choix-Essais », 2003, p. 18.

50 Renaud Dulong, « Les opérateurs de factualité. Les ingrédients matériels et affectuels de l'évidence historique », in *Politix*, vol. 10, n° 39, p. 70.

51 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 53.

Le manque d'attention à ce principe structurel de base a été l'erreur fatale de Richard Nixon ; il n'a pas compris qu'un magnétophone dans le Bureau ovale permettait d'évaluer ses séances stratégiques officieuses comme des déclarations publiques⁵².

Les communications électroniques peuvent atteindre des audiences que l'énonciateur n'a jamais voulu atteindre (*audiences you never intended*⁵³). La possibilité de l'enregistrement, par le simple geste de la capture d'écran, et de la diffusion des traces ainsi constituées transforment foncièrement les cadres de la surveillance. L'activité de Jules Maassen est enregistrée par nombre de ses interlocuteurs numériques, puis diffusée au sein du réseau collusoire (et ensuite envoyée au parquet) – même lorsqu'il exprime de manière explicite son souhait d'une confidentialité des échanges.

Il en va ainsi dans ce mail adressé à sa sœur le dimanche 19 mars 2017 et dont l'objet est on ne peut plus explicite : « Mail CONFIDENTIEL à l'attention exclusive de Madame Carole MAASSEN (nom de mariée Mme Jacques KOWALSKI) ». Bien sûr, cette dernière a une multitude de motifs légitimes pour partager ce message avec les autres personnes affectées par la situation de Jules, puis pour en joindre une capture dans la requête adressée au parquet. Comme le note Florent Castagnino, l'impact de la surveillance n'est d'ailleurs pas en soi *a priori* négatif sur la vie individuelle et sociale⁵⁴. Néanmoins, il importe de souligner deux choses en l'espèce. D'une part, cette conversation ne comporte en elle-même aucun élément répréhensible qui justifierait une levée du secret de la correspondance dans un cadre où celui-ci serait juridiquement sécurisé (comme dans certains cadres professionnels). D'autre part, le contenu de ce message, s'il avait été délivré par Jules à sa sœur dans un cadre ne permettant aucune possibilité d'enregistrement ou de facilité

52 Joshua Meyrowitz, « Redefining the situation : Extending dramaturgy into theory of social change and media effects. », in Stephen H. Riggins, *Beyond Goffman : Studies on communication, institution, and social interaction*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 1990, p. 91. Notre traduction : « *Lack of attention to this basic structural principle was Richard Nixon's fatal error; he failed to realize that a tape recorder in the Oval Office established the potential for his coarse back region strategy sessions to be evaluated as public pronouncements* ».

53 Hugh Miller, « The Presentation of Self in Electronic Life : Goffman on the Internet » [en ligne], *Embodied Knowledge and Virtual Space Conference Goldsmiths' College*, London, University of London, 1995 (<http://www.douri.sh/classes/ics234cw04/miller2.pdf>, consulté le 25 mai 2023).

54 Florent Castagnino, « Critique des surveillances studies. Éléments pour une sociologie de la surveillance », in *Déviance et Société*, *op. cit.*

de diffusion, aurait sans doute un poids bien moindre dans le cadre d'une demande d'intervention contrainte pour raison psychiatrique, s'il devait seulement être rapporté sur base des seules capacités personnelles de mémorisation, de restitution et de transcription de la sœur. Il serait en outre sans doute pris avec beaucoup plus de circonspection par les agences.

CONCLUSION

À travers ce travail exploratoire, je souhaitais sonder les conséquences de l'extension numérique du domaine de la « surveillance clinique » et de sa prise en charge par les proches des personnes réputées malades mentales. Dans le contexte de la désinstitutionnalisation des malades psychiatriques, la responsabilité de la prise en charge a été redistribuée entre les membres du « milieu de vie » et les intervenants institutionnels, les proches devant dorénavant assurer une grande partie du travail de surveillance clinique. En raison d'une dématérialisation partielle de nos sociabilités, celle-ci s'opère également sur les activités et communications électroniques.

J'ai montré comment la surveillance clinique dans les espaces numériques s'organisait au sein d'agencements collusoires, dont les pratiques de capture d'écran et de diffusion de traces étaient cruciales. Ces dernières redéfinissent les lignes de partage entre ce qui relève du privé et ce qui relève du public, entre ce qui appartient aux significations intimes et ce qui est mis sous le regard des agences officielles et des dispositifs de gestion des risques psychiatriques. C'est dans ce cadre que l'histoire de Jules Maassen m'est parvenue, sans que jamais je l'aie rencontré, ni lui, ni les membres de sa famille. Les pratiques de surveillance que j'ai envisagées ici génèrent des traces, à partir de conduites numériques, dont la signification et l'usage échappent à leurs émetteurs. Elles contribuent à la constitution d'identités sociales, notamment celle de personne reconnue malade mentale dont le statut se voit largement « dégradé⁵⁵ » et les

55 Harold Garfinkel, « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », in *American Journal of Sociology*, vol. 61, n°5, 1956.

droits partiellement suspendus. Mais cette nouvelle qualification officielle de la personne n'est pas la conséquence unique de cette articulation entre le basculement numérique des sociabilités et la socialisation de la surveillance clinique en matière d'identité. Au cœur de cette tension se déploient également l'ensemble des stigmates et le discrédit social⁵⁶, sur des bases différentes de celles qui prévalaient dans les relations de coprésence. Enfin, par l'intermédiaire de ce texte, un « cas d'étude » est également constitué, dorénavant rendu disponible et diffusable auprès d'une nouvelle audience, scientifique en l'espèce.

Or, cette production de discours et de savoirs, qui ont des effets très concrets, de manière directe pour la personne qui en est au centre, mais également à un niveau plus général, n'intègre sa propre participation que de manière extrêmement marginale, voire nulle. Je n'ai pas rencontré la personne dont Jules Maassen est ici le pseudonyme – je n'en construis le « cas » qu'à partir des traces récoltées dans le cadre d'une recherche sur la prise en charge des troubles psychiatriques, à partir de données produites sans sa participation (ni son contentement) afin de le faire hospitaliser de force. Il s'agit là peut-être d'une des conséquences importantes de l'articulation entre les formes de sociabilité numérique et les mécanismes de surveillance, de gestion des risques et d'identification de la déviance. Celle-ci pose la question, à la fois centenaire et éminemment nouvelle, des manières de faire participer les personnes malades aux processus de surveillance qui les concernent, qui mènent à l'enclenchement de mesures de traitement autant que de reconfigurations identitaires. Sans prétendre y apporter une réponse, j'ai tenté d'en dessiner certains des enjeux à travers l'analyse du « cas » des activités numériques de Jules Maassen, et de la surveillance clinique opérée par ses proches.

Antoine PRINTZ
UCLouvain

56 Pour une réactualisation intéressante, et largement appliquée à la question de la maladie mentale, de la théorie goffmanienne du stigmate : Bruce G. Link et Jo C. Phelan, « Conceptualizing Stigma », in *Annual Review of Sociology*, vol. 27, n° 1, 2001.